

ECH@di RESEAU

N° 38

Vendredi 2 octobre 2020

EDITO

En introduction de la rencontre de l'hébergement solidaire, nous avons visionné un petit film reportage sur l'action de SOS Méditerranée, à bord du bateau « L'aquarius » avec lequel l'organisation a sauvé 30.000 personnes, de février 2016 à l'automne 2018. Le film donne longuement la parole à ces naufragé.e.s et nous en avons retenu tout particulièrement deux :

- « *On ne prend pas le risque de mourir en mer et de souffrir des atrocités, particulièrement en Libye, si l'on n'a pas le sentiment que ce que l'on quitte est pire encore et l'espoir de vivre mieux, plus fort encore* ».
- « *On n'a pas à demander l'autorisation pour sauver quelqu'un.e* ».

Il paraît même que la loi en a fait une obligation que le Code Pénal nomme « l'assistance à personne en danger ». Il semblerait que de nombreux.ses dirigeant.e.s politiques et administratifs, aient fait l'école buissonnière pendant leurs cours de Droit.

EUROPE

Un nouveau projet de « Pacte Européen pour la migration et l'asile » a été présenté par la Commission Européenne ce 23 septembre. Il s'inscrit dans la continuité des logiques répressives : un vernis « humaniste » avec l'obligation de sauver les exilé.e.s en mer (c'est la loi, mais pas appliquée), ainsi qu'un meilleur accueil des demandeurs d'asile, mais surtout un tri aux frontières de l'UE à travers une politique accrue de camps. L'accord de Dublin (obligation de demander asile dans le 1° pays européen où l'on est fiché) serait aboli et remplacé par une politique de répartition entre tous les pays européens, et une plus grande effectivité des refus d'entrée et des reconduites à la frontière. Ceci dit, comme il devra être voté à l'unanimité des 27 pays membres pour passer, cela ne semble pas pour demain. Plus d'infos sur le site de « La Cimade » : <https://is.gd/OCLNKC>

DÉFENSE DES DROITS

Rapport national 2019 sur les centres et locaux de rétention. Dans leur rapport 2019 rendu public le 22 septembre 2020, ASSFAM-Groupe SOS Solidarités, France terre d'asile, Forum Réfugiés-Cosi, La Cimade et Solidarité Mayotte mettent en lumière une réalité alarmante dans les centres et locaux de rétention où elles interviennent. Quelques données pour 2019 : 53.000 personnes enfermées dont 47% à Mayotte (+ 23%) ; parmi elles 3300 enfants ; 1069 places en métropole en 2017, 1723 en 2019 ; durée moyenne de 3 mois (2 fois plus qu'en 2018) ; 3 personnes se sont suicidées... Ce rapport téléchargeable, réunit chiffres, analyses et fiches sur chaque centre de rétention en France métropolitaine et en outre-mer. Source « La Cimade » ; en savoir + sur <https://clck.ru/R92h2>

Un amendement anti-squat a été présenté cette semaine devant l'Assemblée Nationale par le ministère du logement. Il généraliserait l'expulsion administrative, c'est-à-dire sur décision du Préfet et sans jugement, pour tou.te.s les occupant.e.s sans titre. Or, nous savons que le gouvernement ne remplit pas ses obligations en matière d'hébergement : la moitié des personnes en demande d'asile ne sont pas logées, et on estime à près de 15.000 les personnes sans domicile fixe à Marseille, alors que le Code de l'action sociale et des familles en a fait une obligation. Alors : je ne respecte pas la loi d'un côté, et de l'autre, je fais une loi pour en punir les victimes. Drôle de conception de la démocratie ! (Source : Droit au Logement).

7ème rencontre de l'hébergement solidaire

Nous étions 55 à participer à cette nouvelle rencontre centrée sur la parole des exilé.e.s. Des représentant.e.s de trois organisations de « personnes concernées » ont témoigné de leurs actions et de leurs convictions. Nadine, du nouveau **Comité des Sans Papier 13**, a plaidé pour la reconnaissance de la pleine humanité des personnes en situation irrégulière dont beaucoup travaillent, paient des impôts sous une forme ou une autre, n'ont commis aucun délit, mais se retrouvent dans une sorte de prison qu'on appelle hypocritement centre de rétention. Pour l'**association des Usagers de la SPADA** ou plateforme asile, Aboubacar a évoqué un certain nombre de graves dysfonctionnement de celle-ci, se traduisant par la perte de droits pour quantité de demandeurs d'asile. Ces dernièr.e.s se sont donc organisé.e.s pour défendre leurs droits et leur dignité. Grace, enfin, a fondé une association, « **The truth foundation** », la fondation de la vérité, pour accompagner et défendre les femmes nigérianes à Marseille, pour toutes leurs démarches, sachant que beaucoup d'entre elles sont prisonnières de réseaux de prostitution. Cette table ronde a donné lieu à un échange très émouvant, car authentique.

La seconde partie de la soirée a été consacrée à un échange sur le projet de « **maison de l'hospitalité** » dont nous souhaitons voir le jour à Marseille. Une soirée de débat lui est consacrée mardi prochain et nous en rendrons compte dans le prochain numéro.

LA VIE DES ASSOS

Association CAS7ème. Le succès et la générosité étaient au rendez-vous, vendredi dernier, à l'occasion de la collecte de denrées alimentaires organisée par l'association CAS7ème, au profit des personnes en difficulté.

Boîtes de conserve, pâtes, riz, biscuits, mais aussi produits d'hygiène ont été récoltés, puis distribués ensuite lors de la ma-raude qui s'est effectuée le soir même.

Inauguration de la Maison de l'Hospitalité de Martigues, ce jeudi 24 septembre à la MJC. Huit associations marté-gales la composent, chacune avec son domaine de compétences : la Ligue des droits de l'Homme, la MJC, Amnesty Interna-tional, l'ASTI (Association solidarité des travailleurs immigrés), l'Acat (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture), le CCFD terre solidaire, Le rallumeur d'étoiles et l'association des Guinéens du sud de la France. Elles ont uni leur forces et leurs énergies militantes pour réaliser ce projet dont l'ambition est de permettre un meilleur accueil des réfugié.e.s sur le terri-toire.

Pour une hospitalité manifeste. L'association « *Image de ville* » lance un appel aux cinéastes pour l'ouverture d'une collection de courts-métrages autour de l'hospitalité. Une première présentation publique des films aura lieu durant la pro-chaine édition du festival « Image de ville », du 15 au 25 octobre à Marseille. A voir notamment au cours du festival, le film « Le bon grain et l'ivraie », le 18 octobre, au cinéma Les Variétés, 37 Rue Vincent Scotto, 13001 Marseille, à 19h30. Il s'agit d'un film-documentaire de Manuela Frésil sur des familles, essentiellement des enfants, qui vivent à la rue à Annecy.

AGENDA

Mardi 6 octobre, 18h00, première réunion relative au projet de « Maison de l'Hospitalité », pour celles et ceux qui veulent s'investir sur ce projet. Centre social Belsunce, 16 rue Bernard Dubois, Marseille 13001

Mercredi 7 octobre, 15h00, permanence RESF 13 jeunes majeurs et familles sans papiers, Maison méditerranéenne des droits humains (MMDH), 34 cours Julien, 13006.

Jeudi 15 octobre, 18h30 (lieu restant à préciser), **assemblée générale du Réseau Hospitalité.** Deux points particuliers à l'ordre du jours : La possibilité d'avoir un local avec l'Observatoire Asile, et la refonte de nos statuts. L'objectif est de se donner les moyens d'être encore plus efficaces. Venez nombreux.ses !

LES APPELS « HÉBERGEMENT »

Entre le 26 et le 2 octobre, le Réseau Hospitalité a reçu et relayé 4 demandes d'hébergement, pour 1 couple avec 3 enfants, une famille avec 2 enfants, 1 jeune homme et 1 adulte. Si vous pensez pouvoir héberger, demandez-nous à être inscrit.e sur la liste afin de recevoir les demandes ; après, vous choisirez lorsque cela vous conviendra.